

Chevreuse, le 6 septembre 2012

ATTESTATION

Je soussigné, Jean Pierre Renaudeau, Docteur es Sciences, président de SPRAI, certifie que Valentin Mayer a été apprenti ingénieur dans notre société durant les 3 ans de sa formation d'ingénieurs au CNAM

Au terme de cette formation, Valentin Mayer a montré dans le cadre d'une TPE innovante ses capacités, notamment :

- *Sur le plan technique, il a su concevoir de façon autonome un pulvérisateur à disque rotatif SPRAI et gérer la production.*
- *Sur le plan relationnel, il s'est parfaitement intégré dans l'entreprise et à l'extérieur, il a su géré les relations tant avec nos distributeurs qu'avec nos fournisseurs et sous traitants.*
- *Durant ses séquences, il a encadré avec succès plusieurs stagiaires.*

En conséquence, je considère que Valentin Mayer a acquis toutes les compétences attendues d'un ingénieur ayant déjà une première expérience.



*Jean-Pierre Renaudeau
Président SPRAI SAS*

Société agréée CIR par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche